



Le Vide-Greniers de Largenté

organisé par l'Association des Parents d'Elèves

Dimanche
16 Octobre
2016

BULLETIN D'INSCRIPTION et REGLEMENT DES EXPOSANTS

**A nous retourner avant le 3 Octobre 2016
avec votre Bulletin d'Inscription et le Règlement des exposants**

à Nadine Marvoyer - Résidence Carmel - 14 Chemin d'Arancette - 64100 Bayonne - 05.59.46.11.02
largente.apel@numericable.fr

NOM Prénom
Adresse
Code Postal Ville
Téléphone Email.....
Titulaire de la pièce d'identité n° : Délivrée le
par

Je souhaite exposer à ce vide-greniers en tant que particulier

Joindre une photocopie recto-verso de la pièce d'identité
l'attestation sur l'honneur de non-participation à deux autres manifestations
de même nature au cours de l'année civile.

**Je réserve un emplacement de mètres linéaires au prix de 5 € le ML
(2 mètres linéaires au minimum – Tables non fournies)**

Règlement

Art. 1 - L'accueil des exposants se fera à 7h00 le dimanche matin où un placier les attendra. L'accès du parking aux exposants possible jusqu'à 9h30. L'attribution des places se fera dans l'ordre d'inscription, un numéro d'emplacement sera communiqué aux exposants lors de leur arrivée. Tout emplacement non occupé à 9h30 sera considéré comme disponible et pourra être attribué à une autre personne.

Art.2 - Avant de pouvoir s'installer, tous les exposants devront OBLIGATOIREMENT passer par le placier afin de pouvoir vérifier la validité de leur réservation et l'acquittement de leur emplacement. Dans le cas contraire, ils n'auront accès au lieu de déballage qu'après régularisation de leurs réservations.

Art.3 - Les vendeurs sont seuls responsables sur la zone occupée, de leur sécurité, de leurs installations et de leurs marchandises. Il ne sera accepté aucune vente de nourriture,

de boissons et d'articles neufs. **Les exposants ne pourront remballer avant 17 heures.**

Art-4 - Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le vide grenier en cas de force majeure, de mauvais temps ou insuffisance d'exposants. Le remboursement des exposants ne pourra être fait que pour une annulation prononcée à l'initiative des organisateurs et sera limité aux frais de location de l'emplacement.

Art.5 - Les vendeurs s'assureront de laisser les lieux propres en quittant leur emplacement.

Art.6 - Les exposants devront avoir pris connaissance du présent règlement à la suite de quoi aucune réclamation ne sera acceptée par les organisateurs.

Ci-joint règlement de € pour un emplacement de ML x 5 €

en espèces par chèque libellé à l'ordre de Apel Largenté

Date et Signature :



Le Vide-Greniers de Largenté

organisé par l'Association des Parents d'Elèves

*Dimanche
16 Octobre
2016*

ATTESTATION SUR L'HONNEUR pour inscription au vide-greniers

A nous retourner avant le 3 Octobre 2016

avec votre Bulletin d'Inscription et le Règlement des exposants

à Nadine Marvoyer - Résidence Carmel - 14 Chemin d'Arancette - 64100 Bayonne - 05.59.46.11.02
largente.apel@numericable.fr

Je, soussigné(e) Nom : Prénom :

Né(e) le à

Adresse :

.....

.....

Code Postal : Ville :

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310.2 du code de commerce)
- Ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal).

Fait à le

Signature

Attestation devant être remise à l'organisateur

qui la joindra au registre pour remise au Maire de Bayonne et à la Sous-Préfecture de Bayonne.